



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE RÉGION LAC-MÉGANTIC

3567, boul. Stearns

Lac-Mégantic (Québec) G6B 2G8

Téléphone : 819 583-1303

Courriel : securite.incendie@ville.lac-megantic.qc.ca

349

DA6

Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic

6211-14-011

De : Denis Godin	Titre : Directeur / TPI
	Date : 14-06-2019
Destinataire : Conrad Lebrun	
Objet : Protocole d'entraide lors d'une intervention (matières dangereuses)	

Bonjour,

Advenant une demande pour un déraillement de train impliquant une fuite importante de propane (une citerne de propane en feu), c'est la matière la plus problématique pour un périmètre d'évacuation en cas d'incendie (rayon de 1600 m).

Définition du propane

Le propane est un gaz plus lourd que l'air. En cas de fuite, il se maintient au niveau du sol, c'est un gaz extrêmement inflammable qui peut former des mélanges explosifs avec l'air.

Protocole

En premier lieu, une évacuation de la zone impactée est requise. Une demande d'entraide automatique avec trois autres services d'incendie sera demandée par notre centrale 911 CAUCA située à Saint-Georges (Centre d'Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches) et, aux besoins d'autres services de sécurité incendie (SSI) s'ajouteront à la demande. Le moyen de communication entre services se fait par radio portative et véhiculaire. Le poste de commandement (PC) donne les tâches aux autres services qui lui viennent en entraide lorsqu'ils sont en direction. Si l'intervention se déroule sur le territoire du SSI de Lac-Mégantic, ce dernier est maître d'œuvre des opérations assistées des autres SSI en entraide pour effectuer autres tâches.

Dans ce type d'évènement, la Sûreté du Québec, les ambulanciers, la Croix-Rouge, le CLSC, le MELCC ainsi que le CMQR feront partie de l'intervention. Un centre d'accueil sera mis en place pour recevoir les gens évacués et les mesures d'urgence de la Ville seront déployées.

Intervention pour un incendie majeur d'une citerne de propane

Advenant qu'un incendie majeur se déclare et qu'il soit impossible d'atteindre la citerne en feu avec nos canons à cause d'accès inexistant pour les camions et que les évacuations dans le rayon de 1600m ont été effectuées par les autres SSI en entraide, le guide de mesure d'urgence de Transport Canada nous recommande de laisser brûler. Notre travail consistera à ce moment-là à limiter la propagation du liquide en endiguant les coulées avec des distances sécuritaires. Ce sont quelques grandes lignes pour ce type d'intervention.

Ressource et intervention de colmatage

S'il n'y a pas d'incendie, mais qu'il doit y avoir du colmatage et que l'intervention demande un équipement spécialisé, nous devons faire appel au SSI de Sherbrooke qui est situé à une heure quinze de Lac-Mégantic tout comme la Ville de Saint-Georges qui ne possède pas de service spécialité en matières dangereuses. Cette dernière demande à la Ville de Lévis d'intervenir. Beaucoup d'autres grandes villes non pas ce type service.

Formation

Avoir une équipe de spécialisation que ça soit : espace clos, sauvetage en milieu élevé, matières dangereuses, etc. impliquent beaucoup d'heures de formation par mois, soit une moyenne de sept à huit heures pour chaque spécialisation. Pour un service à temps partiel, sans garde en caserne, cela est très exigeant pour le pompier, car il faut prendre en considération que nous avons déjà un programme d'entraînement qui se situe les deuxième et quatrième lundis de chaque mois sans oublier les interventions. Également, nous devons faire un suivi sur le matériel qui doit être renouvelé à court terme (moyenne de cinq ans) à des coûts élevés.

Le personnel du SSI de la Ville de Lac-Mégantic possède une formation de base en matières dangereuses. Il nous est arrivé de colmater des fuites qui ne requéraient pas d'équipements de protection spécialisée.

Denis Godin,
Directeur/TPI